

Lettre spéciale Covid-19

Vivre avec le Covid



Réseau Atelier

santé



Ville



n°113

REPRISE D'ACTIVITÉ ENTREPRISES ET SERVICES PUBLICS

Le [Protocole national de déconfinement](#) publié par le ministère du Travail pour aider et accompagner les entreprises et les associations, quelles que soient leur taille, leur activité et leur situation géographique, à reprendre leur activité tout en assurant la protection de la santé de leurs salariés. Ce protocole est divisé en 7 parties distinctes et portent des précisions relatives aux :

- I – Mesures barrières et de distanciation physique
- II- Recommandations en termes de jauge par espace ouvert
- III– Gestion des flux de personnes
- IV- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- V – Les tests de dépistage
- VI – Le protocole de prise en charge d'une personne symptomatique et de ses contacts rapprochés
- VII – La prise de température
- VIII- Nettoyage et désinfection

Retrouvez ici les [Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs](#)

Le [guide pratique du déconfinement dans les collectivités locales et leurs établissements publics](#) est une publication qui reprend les consignes d'hygiène et de sécurité quant à l'accompagnement des collectivités et des établissements publics et qui s'appuie sur les documents publiés par le Ministère du travail et sur les recommandation hebdomadaire du Secrétaire d'Etat en charge de la Fonction Publique.

Vous pouvez en effet le lire dans son intégralité en suivant la table des matières ou consulter directement [la base ressources](#) (fiches conseils, modèles...) mise à disposition par les centres de gestion qui ont participé à l'écriture de ce support qui nous l'espérons, vous sera utile.

REPRISE D'ACTIVITÉ SANTÉ AU TRAVAIL



Nos médecins du travail ont élaboré un document afin de vous aider lors de la reprise de votre activité professionnelle suite à la crise sanitaire liée au coronavirus.

Ce document répertorie les points importants sur lesquels vous devez rester vigilants afin de protéger votre santé et celle de vos salariés .



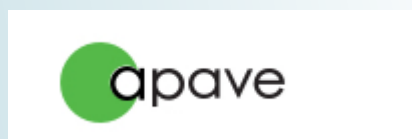
[TELECHARGER LA PLAQUETTE](#)

Les services de Santé au Travail de Nouvelle-Aquitaine vous proposent un accompagnement adapté dans le cadre de votre reprise d'activité et du dé-confinement, sous la forme d'un

[PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉ](#)

Il aborde le suivi de la santé des salariés et les conseils de prévention.

Vous y retrouverez notamment une nouvelle organisation de travail adapté à chaque activité et recensée par les fiches conseils par métiers du Ministère du travail.



Comment reprendre votre activité après plusieurs semaines de fonctionnement dégradé ?

Tous les conseils pratiques pour reprendre une activité avec efficacité tout en maîtrisant les risques sanitaires sont regroupés ici : [Guide #GetReady](#).

Plus d'informations sur : [Comment reprendre votre activité ?](#)

Le Groupement National des Centres Ressources Autisme (GN CRA) est la tête de réseau nationale des Centres Ressources Autisme (CRA) et a pour mission d'outiller, de structurer et d'harmoniser la qualité des services rendus par le réseau des CRA.

[Retrouvez sur cette page, les outils et ressources pour préparer le déconfinement](#)

- [Expliquer la situation](#)
- [Expliquer et s'entraîner aux gestes barrières](#)
- [Expliquer et s'entraîner au port du masque](#)
- [Se faire tester au Covid](#)
- [Aller à l'hôpital ou se faire soigner](#)
- [Retour à l'école](#)
- [Gérer les troubles du comportement](#)
- [Reprise du travail](#)
- [Guide de déconfinement](#)
- [Dispositif de soutien et d'écoute pour le déconfinement](#)

[Retrouvez aussi la FAQ dédiée au déconfinement](#)

Cette Foire aux Questions (FAQ) spéciale déconfinement est destinée aux adultes et enfants autistes, à leurs proches et familles.

INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**   

appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

114 

NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

VICTIMES OU TMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr


VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919

numéro d'écoute gratuit,
7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114** 

arrêtonslesviolences.gouv.fr

 vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977

Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?

Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFFLÉ ?

Appelez immédiatement
le SAMU **15**

114 

NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

AUTRES QUESTIONS MÉDICALES

**VOUS AVEZ DES VACCINS À FAIRE POUR VOS ENFANTS ? DES EXAMENS ?
VOUS SOUFFREZ D'UNE MALADIE CHRONIQUE OU ÊTES MALADE ?**

Il est important de consulter ou d'appeler votre médecin en cas de besoin.
Continuez à prendre vos traitements si vous en avez.

En cas d'urgence médicale :

Appelez immédiatement
le SAMU **15**

114 

NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

SEXUALITÉ, INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE (IVG)


0 800 08 11 11

Appel anonyme et gratuit,
lundi au samedi de 9h à 20h

ivg.gouv.fr

VOUS AVEZ DES PROBLÈMES D'ADDICTIONS (TABAC, DROGUES, ALCOOL...) ?

Ces problèmes s'aggravent en cette période ?


0 800 130 000  appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

ACHATS

**VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ET AVEZ BESOIN D'AIDE POUR FAIRE
VOS COURSES, ACHETER DES MÉDICAMENTS ?**

Appelez votre mairie ou
une association de proximité

ou trouvez de l'aide au


0 800 130 000 

PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE PARTICULIÈRE ?


Appelez votre mairie ou
une association de proximité

ou appelez le

0 800 130 000 

DEUIL

VOUS TRAVERSEZ UNE PÉRIODE DE DEUIL ET SOUHAITEZ EN PARLER ?

0 800 130 000  appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

PARENTS

VOUS ÊTES INQUIETS POUR VOS PROCHES, POUR VOTRE FAMILLE ?

☎ 0 800 130 000 

ÉCOLE À LA MAISON

En cas de questions ou de besoin, appelez l'enseignant de votre enfant ou la direction de l'école.

PENSION ALIMENTAIRE : VOTRE EX-CONJOINT NE VOUS A PAS VERSÉ LA PENSION ALIMENTAIRE FIXÉE LÉGALEMENT ?

Contactez votre Caisse d'allocations familiales (CAF) ou la Caisse de mutualité sociale agricole : pension-alimentaire.caf.fr

ÉTUDIANTS

VOUS ÊTES ÉTUDIANT ET AVEZ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ?

☎ 0 806 000 278

Du lundi au vendredi
de 9h à 17h, prix d'un appel local

etudiant.gouv.fr

Vous pouvez aussi
contacter votre
établissement

VOUS ÊTES UN ÉTUDIANT ULTRAMARIN ACTUELLEMENT DANS L'HEXAGONE ET AVEZ BESOIN D'AIDE ?

☎ 0 800 130 000 

outremersolidaires.gouv.fr

PERSONNES SANS-ABRI

DES SOLUTIONS EXISTENT. SI VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE SANS-ABRI, VOUS POUVEZ L'AIDER :

besoin d'hébergement :
appelez le
Samu social **☎ 115**


besoin d'une aide alimentaire :
appelez votre mairie ou le

☎ 0 800 130 000 

RELIGIONS

DES SERVICES D'ÉCOUTE SPIRITUELLE ONT ÉTÉ MIS EN PLACE PAR PLUSIEURS RELIGIONS (BOUDDHISTE, CATHOLIQUE, JUIVE, MUSULMANE, ORTHODOXE, PROTESTANTE).

Si vous souhaitez être mis en relation avec un de ces services :

☎ 0 800 130 000  appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

DÉMARCHES SUR INTERNET

**VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR UTILISER INTERNET ?
(DÉMARCHES ADMINISTRATIVES...)**

☎ **0 800 130 000** 

LOYER

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS À PAYER VOTRE LOYER CE MOIS-CI ?

☎ **0 800 130 000** 

VERSEMENT DES ALLOCATIONS

VOUS TOUCHEZ DES AIDES SOCIALES ?

Pendant la crise, les aides sociales (RSA, RSO, AAH, AEEH et APL) vous sont versées sous forme d'avances si vous ne pouvez pas actualiser vos droits.

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ

sera automatiquement versée à partir du **15 mai** à :

- Toutes les familles qui bénéficient du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) : **150 € par famille + 100 € supplémentaires par enfant à charge.**
- Toutes les familles bénéficiaires des aides personnelles au logement (APL) qui ne touchent pas le RSA ou l'ASS : **100 € par enfant à charge.**

CHÔMAGE

Si vous arrivez en fin de droit depuis le **12 mars 2020**, alors vos droits sont prolongés jusqu'à la fin du confinement. **Attention !** Il faut continuer à s'actualiser, comme d'habitude, **avant le 15 de chaque mois** pour que ce prolongement soit valable.

Plus d'informations :

☎ **3949**

sur l'application ou le site internet
pole-emploi.fr.

Comment fonctionne le ☎ **0 800 130 000** ?

L'Etat a mis en place un numéro d'aide anonyme et gratuit à l'occasion de la crise que nous traversons. Son service est rendu possible grâce à la mobilisation de nombreuses associations et organisations : Croix-Rouge Ecoute, Croix-Rouge Chez Vous, SOS Amitié, SOS Confinement, Asso SPS, Ecoute Covid-19, Enfance et Covid, Net Ecoute, Ecoute Infos Familles, Psychologues sans frontières, SOS Parentalité, Allo Parents Bébé, Fédération Jumeaux et Plus, Empreintes, Planning Familial, Agence du Numérique, Agence Nationale pour l'Information sur le Logement, Impôts Service, Alcool Info Service, Drogues Info Service, Tabac Info Service, Joueurs Info Service, Fédération 3977, Violences Femmes Info, Allô Enfance Maltraitée, Cellule Eglise Orthodoxe, Cellule Eglise Protestante, Cellule Eglise Catholique, Cellule Culte Juif, Cellule Culte Musulman, Cellule Culte Bouddhiste, Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'Outre-Mer et la visibilité des Outre-Mer, Fédération Grandir Ensemble, Conseil national consultatif des personnes handicapées, Association nationale des centres régionaux d'études, d'actions et d'informations, Autisme Info Service, Groupement national des centres ressources autisme, la FEDEEH...

FORMATION



Un nouveau programme pour aider les fumeurs de tabac en Nouvelle-Aquitaine

Une démarche en soutien au fumeurs, comment faire ? Sur last-na.fr vous trouverez un panel d'outils et de ressources dont des formations.

Formation en visioconférence le 28 mai 2020 de 12h45 à 14h

« [Accompagner vos patients fumeurs de tabac](#) »

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).



La plateforme ETHNA a pour vocation d'accompagner le développement de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) et de soutenir la démocratie sanitaire en la matière en Nouvelle-Aquitaine.

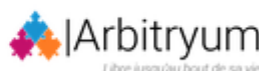
Voilà pourquoi ETHNA organise un soutien financier à la formation en ETP pour les patients et les aidants ainsi que pour les professionnels des champs sanitaires ou sociaux hors pris en charge par le Développement Professionnel Continu (DPC) afin de faciliter leur intégration dans les programmes d'ETP.

[Tous les renseignements, procédure et demande de prise en charge ici](#)

PARTAGE D'EXPÉRIENCE



Entraide est une plateforme d'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans l'accompagnement de personnes malades âgées ou handicapées



Deux espaces dédiés :

- Professionnels et bénévoles du secteur sanitaire et médico-social
- Aux proches aidants

Retrouvez cette plateforme d'expérience ici : [Entraide](#)



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Travail social : Apprendre du confinement

Afin de nourrir notre regard sur toutes ces adaptations, en retirer des éléments pour la période qui vient et outiller les intervenants sociaux dans leurs pratiques professionnelles, la Fédération des acteurs de la solidarité et l'ANAS se sont associées pour élaborer des mini conférences de témoignages. Celles-ci vont porter sur des sujets clés et pour lesquels les professionnels de tous métiers ont dû s'adapter, innover et faire évoluer leur pratiques.

Retrouvez toutes les informations et la cession du 11 mai 2020 :

[Regards croisés sur le travail social : que retenir du confinement ?](#)

PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Concours jusqu'au 22 juin 2020

Et vous, comment ça va ?



Partagez-nous votre quotidien
avec un texte, une photo, un dessin
Envoyez-nous tout ça à :

cnvconcours@anct.gouv.fr



On a envie de rassembler tout ce que vous vivez !



Appel à contribution sur le thème du confinement vécu

dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Le confinement est un moment vécu différemment par chacun d'entre nous selon qu'il soit seul, entouré, en proie à la maladie (la sienne ou celle d'un proche), convaincu ou sceptique, poète ou pragmatique...

Transmettez-nous, à chaud, votre vision du confinement afin, collégalement, et sous des éclairages divers, d'en garder une trace imprimée liée aux quartiers de la politique de la ville,

Comme une carte postale ...

Rédigez un texte libre d'une page A4 maximum, prenez une photo, faites un dessin, sur le thème du confinement vécu. Le texte peut être narratif, poétique, anecdotique, véridique, intime..., la photo de sa fenêtre, de chez soi, en famille, un selfie, etc.

Cet appel est destiné à tous les habitants et habitantes des QPV, enfants, adolescents, adultes, seniors, sans aucune limitation d'âge, d'expérience particulière en écriture, en photo, en dessin...

Une sélection sera opérée par un jury en vue d'une édition sous la forme d'un livre.

La date limite est fixée au 22 juin à minuit
(heure de réception du mail faisant foi).

Envoyez votre texte (format Word), photo ou dessin + vos coordonnées complètes
+ date de naissance à l'adresse mail dédiée : cnvconcours@anct.gouv.fr

En savoir plus : [Le confinement par les quartiers](#)

PARTAGE D'EXPÉRIENCE



Quelles solutions numériques pour gagner la guerre face à la pandémie ?

L'ensemble des entreprises de l'économie numérique s'est mobilisée pour proposer des solutions aux problématiques induites par la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19.

De même les acteurs institutionnels se sont engagés pour accompagner les entreprises à traverser la situation dans les meilleures conditions possibles. Notre équipe centralise et diffuse toutes les mesures pertinentes et utiles à l'écosystème.

Dans cette optique Digital Aquitaine vous propose de d'indiquer :

- ✓ les solutions développées par votre structure qui pourraient être utiles au tissu économique,
- ✓ les initiatives exceptionnelles que vous avez prises pour lutter contre les impacts de la pandémie (réductions, offres, etc). Numérique : ces outils qui simplifient la vie, visio/télétravail etc...

Je partage mes solutions



Nous avons besoin de vous !

Ces éléments seront mis en lumière sur le site internet du **Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine**, de **Digital Aquitaine** et de **ses partenaires**.

D'autre part par solidarité au plan national, la **Région Nouvelle-Aquitaine** crée un **fonds de rebond et stratégique de 50 M€** pour les entreprises [+ d'info ici](#)

FONDS D'URGENCE



Fonds d'urgence spectacle vivant créé et géré par la SACD et financé par le ministère de la Culture

Ce nouveau fonds d'urgence vise à attribuer une aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € pour les auteurs de spectacle vivant dont c'est l'activité principale et qui n'ont pu bénéficier ni du Fonds de solidarité pour les très petites entreprises et les indépendants, ni d'une mesure de chômage partiel, excepté si elle est inférieure à 1 500 €.

Toutes les informations et modalités d'attribution pour bénéficier de ce fonds sont à retrouver en suivant ce lien :

[Fonds d'urgence spectacle vivant](#)

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT



Coronavirus - Fabrication d'équipements médicaux en urgence

Ce dispositif soutient les entreprises qui souhaitent participer à l'effort de production ou de maintenance d'équipements médicaux manquant pour affronter la crise sanitaire du Covid-19 (masques, gel hydro-alcoolique, lunettes de protection, respirateurs, etc.).

Toutes les modalités pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt sont à retrouver en suivant ce lien :

[Fabrication d'équipements médicaux en urgence](#)

APPELS A PROJETS



L'Agence nationale de la recherche (ANR) lance un nouvel appel pour soutenir des projets de type « Recherche-Action » dédié à des travaux de recherche à court terme qui pourraient être implémentés dans la société dans les 3 à 12 prochains mois.

En cohérence avec les recommandations de l'OMS, les thématiques de l'appel à projet concernent :

- › Etudes épidémiologiques,
- › Physio pathogénie de la maladie
- › Prévention et contrôle de l'infection
- › Ethique et dynamiques sociales
- › Enjeux globaux de l'épidémie Covid 19

Pour en savoir plus :
[ANR "RA Covid 19"](#)

Date limite :
28 octobre 2020



Lancement d'un appel à candidatures sur le déploiement de la simulation en santé en Nouvelle-Aquitaine - 2020

L'objectif est d'accompagner le développement et la mutualisation d'actions de simulation (à visée régionale, territoriale.....) au profit des professionnels et/ou des usagers du système de santé de la région Nouvelle-Aquitaine. L'ARS Nouvelle-Aquitaine sera attentive à ce que les actions de simulation proposées :

- soient accessibles au plus grand nombre : professionnels exerçant dans les différents secteurs de la santé ainsi qu'aux usagers ;
- puissent être déployés et/ou mutualisés sur plusieurs établissements et/ou reproductibles à grande échelle ;
- prévoient la possibilité de mise en œuvre au plus près du lieu d'exercice des soignants (simulation in situ) ;
- soient éligibles, si applicable, au dispositif de développement professionnel continu (DPC) ;
- concerne la prise en charge (prévention et/ou traitement) des risques les plus critiques.

Pour en savoir plus :
[Simulation en santé 2020](#)

Date limite :
15 octobre 2020

APPELS A PROJETS



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE

Appel à projets « L'intelligence artificielle pour une expérience améliorée du système de santé (PIA) »

L'intelligence artificielle (IA) est aujourd'hui incontournable à l'essor de nombreux domaines notamment celui de la médecine dans le cadre d'une amélioration constante du système de santé et de l'élaboration des diagnostics médicaux.

L'appel à projet « L'IA pour une expérience améliorée du système de santé », co-piloté par le Health Data Hub et le Grand Défi «Amélioration des diagnostics médicaux par l'IA», vise à soutenir les projets innovants en la matière, notamment dans la mise en œuvre d'algorithmes d'IA qui valorisent les données de santé pour apporter un bénéfice au système de santé.

Les projets attendus peuvent être mono- ou multi-partenaires : établissement public, entreprise ou associations.

- › Projets attendus,
- › Critères d'éligibilité et de sélection,
- › Modalité de soutien,
- › Dépôt de candidature,

Retrouvez toutes les modalités ici :

[Appel à projet : IA](#)

Date limite :

01 juin 2020 à 12 h